



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PAYS DE LA LOIRE

VENDEE

REÇU LE

08 AOUT 2023

1399

La Roche-sur-Yon, le 03 AOUT 2023

P2-7

Communauté de Communes du Pays de Chantonnay
Madame La Présidente
Madame Isabelle MOINET
65 Avenue du Général de Gaulle
BP 98
85 111 CHANTONNAY Cedex

Le Président

Chambre de Niveau Départemental Vendée
Vos réf. IM/PY/AH-N°23/354
Nos réf. : DL/DR/AD/NR 2023-100
Tél direct : 02.51.44.35.22
Courriel direct : direction85@artisanatpaysdelaloire.fr
Dossier suivi par Nathalie RENOUX

OBJET : Approbation Notification pour avis des Personnes Publiques Associées dans le cadre du projet de modification PLUI du Pays de Chantonnay - Modification n°4

Madame la Présidente,

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques Associées, conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, vous nous avez transmis pour avis le dossier relatif à la modification n°4 du PLUI de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de La Loire reste vigilante sur les possibilités d'implantation et de développement des activités artisanales, et le libre exercice des activités de nos artisans. Après lecture du dossier du PLUI orienté sur le volet habitat, la CMA Région Pays de La Loire émet un avis favorable.

Nous sommes bien entendu à votre écoute pour tous accompagnements futurs de nature à faciliter la réalisation de vos projets d'aménagement.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président de la CMA de niveau départemental - Vendée,
Le Vice-Président de la CMA de région des Pays de la Loire


Daniel LAIDIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté · Égalité · Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE

35 rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA-ROCHE-SUR-YON Cedex - ☎ 02 51 44 35 00 - 📠 02 51 46 09 13 - contact85@artisanatpaysdelaloire.fr - artisanatpaysdelaloire.fr

SIRET : 130 020 688 00136

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004

